

1. Hôtel de la Couronne

« La Couronne », une vénérable demeure, appartient sans doute aux établissements les plus anciens du genre dans notre arrondissement.

L'auberge est déjà mentionnée en 1637 comme étant la propriété d'un certain Antoine Weerts. Elle appartient en 1685 à Gérard Goor, mayeur de Ruyff et homme de fief de la cour de Beucken.

L'ancienne enseigne de « La Couronne » existe encore, encastrée au-dessus de la porte d'entrée, un petit listel indique la date 1706.



L'établissement héberge les hôtes les plus prestigieux tel que Napoléon Bonaparte.

Cette vénérable demeure devient voici quinze ans une propriété communale. Le propriétaire de l'époque, M. Jeghers, en fait don par testament à la Commune qui s'implique dans la rénovation actuelle.

2. Musée de la Route

Inauguré le 24 mai 1964, il relate en quelques séquences la longue et difficile histoire de la célèbre chaussée Charlemagne.

Le « Musée de la Route », classé dans les musées insolites, se situe dans l'angle de la façade actuelle de l'Hôtel de la Couronne, en bordure de la route.

L'édifice actuel, qui se compose d'une tour romane des XII et XIII^{èmes} siècles, appartient pourtant dans son ensemble au gothique primaire, avec un chœur et un transept reconstruits en 1630 après leur destruction par les hérétiques hollandais.

C'est en 1718 et 1719 que sont réalisés les travaux qui donnent à l'église sa physionomie actuelle, avec la reconstruction des nefs de style baroque.



A ne pas manquer :

La poutre triomphale dite « trabes » représentant les douze apôtres accompagnant le Sauveur bénissant et tenant le globe. Celle d'Henri-Chapelle, en bois peint, remonte au XV^{ème} siècle.



L'ancienne cloche datant de 1866 et portant la mention latine «henrici capella» décore l'église de Henri-Chapelle.

Le réseau écologique

Le réseau écologique repose sur différentes zones :

- Les zones centrales qui sont les sanctuaires de la nature et qui doivent être essentiellement consacrées à sa conservation.

Il faut distinguer les zones centrales ouvertes, c'est à dire non boisées, ou bien fermées, c'est à dire boisées.

- Les zones de développement où la conservation de la nature est compatible avec les activités humaines (agriculture, sylviculture, tourisme,...).

Ici aussi il y a lieu de faire la distinction entre zones de développement ouvertes (non boisées) ou fermées (boisées).

- Les zones et éléments de liaison sont en général des éléments linéaires reliant les zones précédentes et qui offrent des supports pour le déplacement des espèces sauvages de la flore et de la faune.

Parmi ces éléments de liaison figurent notamment les arbres isolés et d'alignement, les haies et bandes boisées, les chemins creux, les bords de cours d'eau, les bords de chemins, routes, autoroutes.

Cette promenade vous est proposée par le P.C.D.N. et le Syndicat d'Initiative de Welkenraedt

Tél. P.C.D.N. : 087/89.91.94

Tél. Syndicat d'Initiative : 087/89.12.00



Il s'agit de parcelles rectangulaires, disposées en enfilade, reconstituées dans le revêtement de différentes époques et que surmontent des plaques signalétiques sur lesquelles on relève les noms de Jules César, Charlemagne, Notger, Marie-Thérèse, Napoléon et Albert 1^{er}.

Autant d'illustres personnages auxquels on doit les aménagements successifs de la chaussée....

3. Fontaines



De nombreuses fontaines sont disposées aux quatre coins du village de Henri-Chapelle, dont 2 pompes à eau classées rue Nishaye. Pratiquement tous les ruisseaux de l'entité prennent leur source dans les flancs de la butte de Henri-Chapelle qui n'est en fait qu'une réserve d'eau naturelle.

4. Eglise Saint-Georges

La vénérable église Saint-Georges remplace au XVI^{ème} siècle le sanctuaire érigé par le Duc Henri de Limbourg qui donna son nom à la localité.

Henri-Chapelle Promenade des Prés



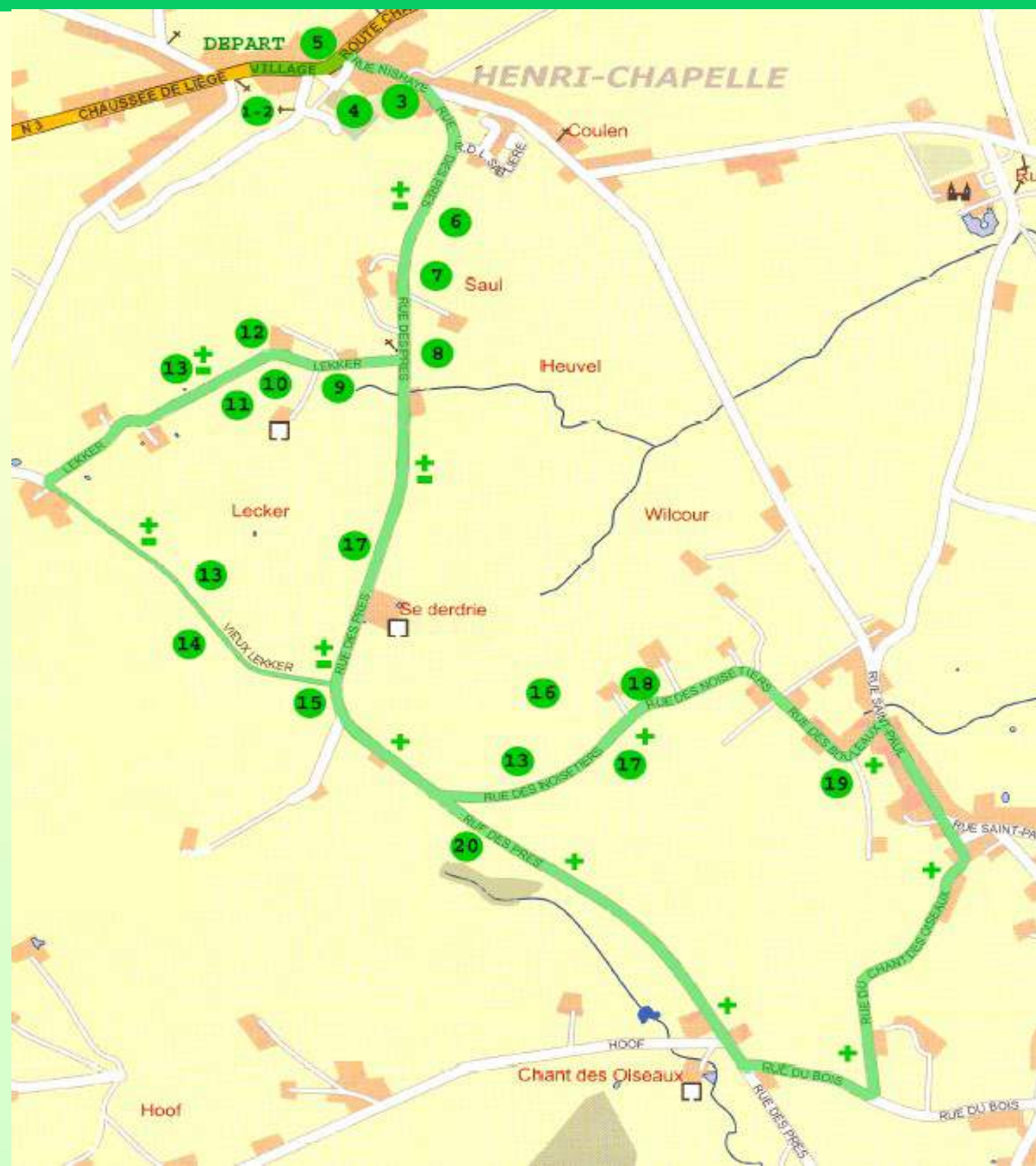
4

Départ : Hôtel la Couronne,
Village de Henri-Chapelle

Distance : +/- 4,6 Km ou +/- 8,8 Km

Durée : +/- 1h00 ou +/- 2h00

Accessible aux poussettes : OUI



5. Bâtiments remarquables

Outre l'église Saint-Georges, plusieurs autres bâtiments du centre de Henri-Chapelle présentent un intérêt historique et/ou architectural.



Ces bâtiments sont répertoriés dans le patrimoine monumental de la Belgique, telles que la ferme classée Auwenhof, la ferme de Beucken, la ferme Lauwenhof ou Aldenhoff, la Cour Bibaux.



6. La sablière de Henri-Chapelle

Ce site est placé en zone de développement en raison du caractère semi-naturel et spécifique de ce biotope.

Il comporte une petite carrière de sable abandonnée, une friche herbacée et une ancienne terre agricole recolonisée par des frênes, des bouleaux et des saules.

On y trouve également quelques dépressions humides qui abritent une flore typique de ces milieux.

Les parois verticales de la carrière sont susceptibles d'accueillir certains insectes comme notamment certaines abeilles solitaires.

La sablière a été achetée par la Commune afin d'en préserver l'intérêt écologique tout en permettant l'accès au public.



7. L'agriculture biologique

La prairie située entre la sablière et la Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB) est gérée en agriculture biologique, sans apport de produits chimiques.

Ces produits sont très dangereux, tant pour la faune que pour la flore, mais aussi pour la santé humaine. Ainsi, un insecticide ne fait pas la distinction entre un insecte utile et un insecte "nuisible" tous deux sont éliminés.

Ils contaminent également les nappes phréatiques, les eaux de surface,... et se retrouvent dans la chaîne alimentaire. Il n'est pas rare de voir des couvées entières d'oisillons décimées à

cause de ces produits. In fine, on retrouve ces derniers au sommet de la chaîne alimentaire, c'est à dire dans les tissus humains.

8. La Zone humide d'Intérêt Biologique

Les étangs "Moonen" ont été creusés et aménagés fin des années 80. La Région wallonne a classé le site en mars 1994 par arrêté ministériel.

Ces étangs accueillent une faune et une flore indigènes typiques des milieux aquatiques. De nombreux batraciens s'y reproduisent chaque année. Ces plans d'eau attirent aussi de multiples oiseaux migrateurs : passereaux, canards, échassiers,... Les différents recensements et activités de bagage, effectués dans le cadre des missions scientifiques de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, permettent d'étudier l'avifaune sauvage et de suivre l'évolution de ce milieu riche en biodiversité.



9. Le Ruyff

Le Ruyff est un ruisseau qui prend sa source à Henri Chapelle, il serpente à travers les prairies avant d'entrer dans Welkenraedt.

Il se jette dans la Vesdre à Dolhain.

On retrouve dans nos campagnes de nombreuses petites mares. Qu'il s'agisse d'affleurement de la nappe phréatique ou de points d'eau créés par des eaux de ruissellement, elles sont nécessaires à la survie de nombreux animaux, dont les larves sont aquatiques (batraciens, certains insectes,...). Malheureusement ces biotopes ont tendance à disparaître. Autrefois creusées pour abreuver le bétail, elles sont aujourd'hui envasées, polluées, remblayées et source d'infections potentielles pour le bétail. Pourtant, leurs rôles écologique et paysager sont essentiels. Il convient dès lors de réhabiliter les plus intéressantes d'entre elles et d'intervenir pour y limiter l'accès du bétail.

15. La chapelle de la foire aux noix

Construite en 2004 pour le 250ème anniversaire de la Foire aux Noix, cette chapelle est dédiée à Saint-Georges, patron de la paroisse de Henri-Chapelle.

16. L'ancien réservoir



Située à une altitude de 305 mètres, cette butte boisée est le point culminant de l'ancienne commune de Welkenraedt. Il s'agit d'un ancien réservoir qui, jadis, alimentait la ville en eau potable.

10. Les prairies humides

Ce type de prairie est souvent située en bordure de ruisseau.

On y retrouve des plantes adaptées aux milieux humides comme les jones, certains carex,...

Ces prairies sont difficilement exploitables en agriculture intensive car l'accès est difficile pour le matériel agricole et il est donc préférable d'y laisser pâturer quelques animaux lors de périodes plus sèches.



Elle joue également le rôle de tampon lors des crues des ruisseaux. Il est en effet préférable de permettre aux cours d'eau de sortir de leur lit à cet endroit plutôt que dans des zones habitées.

11. Les plantations d'arbres

Depuis plusieurs années, les divers partenaires du PCDN encouragent la Commune à planter des arbres dans divers espaces perdus.

Nous sommes ici en présence de plusieurs essences d'arbres et arbustes indigènes qui constituent un refuge pour de nombreux oiseaux.

12. Les vergers

Autrefois abondants dans nos régions, on ne compte hélas aujourd'hui plus que quelques reliquats de vergers avec de

Le site est abandonné depuis plusieurs années et la nature y a repris sa place.

Cet îlot boisé constitue un refuge pour la faune. Le réservoir est enterré, ce qui permet de conserver une température et une humidité relativement constantes, facteurs indispensables à l'hibernation des chauves-souris. L'accès au réservoir a été condamné, mais une petite ouverture a été maintenue pour permettre l'accès aux chiroptères. Ce type d'endroit doit donc être conservé au même titre que les anciennes glacières et les grottes.

17. Arbres isolés et d'alignement

Les arbres isolés, comme ceux présents au milieu d'une prairie, donnent une dimension verticale au paysage.

Ils sont bien souvent les reliques d'une ancienne haie et nous permettent ainsi d'imaginer le paysage d'antan.

Les alignements d'arbres en bordure de voirie constituent des éléments de liaison du réseau écologique.



En bordure de voirie, les arbres d'alignement permettent de créer un "effet de porte". Ils donnent l'impression d'une route beaucoup plus étroite, ce qui, inconsciemment, incite l'automobiliste à ralentir.

vieux arbres pas toujours en bonne santé.



Pourtant ces arbres ont une importance écologique et paysagère. Il font également partie intégrante de notre patrimoine culturel.

13. La disparition du réseau écologique

De tout temps, les agriculteurs ont été les jardiniers de notre paysage.



Malheureusement, il devient de plus en plus difficile de combiner conservation de la nature et exploitation intensive

18. Arbre remarquable

Ce chêne mérite d'être considéré comme remarquable, non seulement en raison de son âge vénérable, mais aussi en raison de sa forme particulière. L'arbre a été taillé en têtard lorsqu'il était plus jeune, ce qui lui a donné cette forme en parasol.



19. Bassin d'orage

Lors de pluies abondantes, les habitations étaient régulièrement inondées. Une digue a été créée de manière à maintenir les eaux dans la prairie.

La digue a été plantée, ce qui permet entre autres son intégration dans le paysage et qui lui assure une certaine stabilité.

Le plan d'eau ainsi créé peut être comparé à une mare.

20. Le bosquet d'arbres

Ce bosquet, situé en bordure du ruisseau de Vogelsang, constitue un refuge pour de nombreux animaux. On y trouve des aulnes et des saules qui ont reboisé une prairie marécageuse laissée à l'abandon.

Sur une autre partie du site, ce sont des peupliers qui ont été plantés. Ces arbres sont moins intéressants au niveau écologique. Il est important de conserver de tels milieux qui sont des zones de développement du réseau écologique.

14. Les mares et petits étangs

